

L'Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Social (UNAFORIS) ambitionne d'être l'interlocutrice privilégiée du gouvernement pour aborder les enjeux du travail social de demain, en flirtant dès aujourd'hui avec les principes face auxquels les établissements qu'elle représente, se posaient en contre-modèle.

Projet UNAFORIS, la mise en danger des formations !

L'UNAFORIS a fini par se convaincre et se soumettre à l'évidence d'un avenir inéluctable, celui d'une promesse d'abondance contenue dans les règles de l'économie néolibérale.

Elle en emprunte même le vocabulaire puisqu'il n'est plus question de parler de centre de formation, *"mais d'entreprise apprenante au sein de laquelle chacun peut contribuer à la performance globale"*, mot d'ordre repris dans des ouvrages mis en ligne sur le site d'UNAFORIS.

L'UNAFORIS met en oeuvre une stratégie de lobbying pour asseoir son leadership sur ses concurrents : Greta, Université et centres de formation lucratifs qui auraient la volonté de s'implanter sur d'autres territoires.

Cette volonté de suprématie ne constituerait pas un problème majeur si l'UNAFORIS présentait un contre modèle à la marchandisation des savoirs, dans une logique de promotion d'une éthique, de valorisation des métiers et d'une culture du travail social.

Marchandisation des savoirs

Dès lors, il ne s'agit plus de transmettre, mais de vendre, les connaissances. Celles-ci perdent leur statut de bien commun pour devenir marchandises.

C'est d'autant plus juteux qu'elles sont en abondance puisqu'elles sont l'émanation de la curiosité humaine dans son expérience du monde.

Là où les biens manufacturés se font rares, les connaissances se développent. Ce bien commun, *"les connaissances"*, est public, dans le sens où il est "donné", selon un cadre, certes, la formation, mais néanmoins donné. La mission d'un service public est de transmettre ce bien commun.

De l'échange à la dette !

Or, l'appareil de formation est en danger. Sa-

crifié aux logiques de la rentabilité, il déplace le service public de son rapport à l'échange, pour l'inscrire dans un rapport à la dette.

Déjà les lois qui ont refondu le travail social (2002, 2005, 2007) d'un accompagnement des personnes en un service rendu à l'usager, avec ses évaluations, avaient initié les nouvelles « bonnes pratiques » et « la démarche qualité » à l'outil comptable.

Sous une apparence libérale, le système capitaliste est de plus en plus restrictif quant aux libertés individuelles et les gouvernements renvoient aux individus la responsabilité et les conséquences de leur intégration au système social. Cela implique malgré l'injonction paradoxale, l'urgence et l'obligation de résultat dans le traitement de l'insertion par les travailleurs sociaux tout en désignant au préalable les symptômes susceptibles de mises à l'écart les plus arbitraires.

Un modèle anti démocratique

Le modèle promu répond au fond aux attentes des patrons du secteur, copié sur celui des écoles privées financées par les entreprises, les banques et contrôlées par elles. La mise en concurrence des grandes écoles est reprise et adoptée notamment par la notation (non officielle) sur des critères empruntés au secteur marchand (la compétitivité, le taux de réussite aux épreuves des diplômes, le nombre de demandes d'inscription, les réponses aux appels d'offre du secteur, ...).



Fédération
Sud Santé-Sociaux

70 rue Philippe de Girard
75018 Paris

Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org

Paris le 20 mars 2013



Ce modèle compromet l'avenir démocratique auquel la création de ce corps intermédiaire qu'est le travail social et ses ambitions se destinaient.

Le devenir des centres de formation ne peut à présent plus dévier de cet axe directeur dont l'UNAFORIS résume les enjeux en termes de :

1. Valorisation du travail social (mais la spécificité des métiers et des qualifications est de plus en plus remise en cause par la mise en place de socles communs, annoncés pour l'heure à hauteur de 40%, et avec une perspective de téléenseignement déjà en œuvre dans des centres de formations) et qui participe à une diminution du coût du travail...

2. Territoire (ancrage d'UNAFORIS dans les territoires). L'acte 3 de la décentralisation est entériné.

3. Rapprochement avec les universités tout en restant sur des plates formes professionnelles. Il s'agit là de créer un partenariat avec l'université pour éviter d'être absorbé par elle. On connaît les effets de ce partenariat sur les formations des soignants et des instituteurs.

4. Création de plates formes régionales avec des spécificités de chaque école. Il y aurait l'idée ici de spécialiser certains CFTS dans la formation à certains métiers.

5. Affiliation au processus de Bologne (LMD), alors que les universités ne reconnaissent les diplômes en travail social qu'à la condition d'un partenariat, déjà en place pour des centres de formations, permettant à des étudiants de suivre des cours à l'université en plus de leur cursus de formation professionnelle pour ainsi valider une licence.

A la multiplication des diplômes et des experts pour répondre à la multiplicité des problèmes succède la création de pôles dont l'objectif est de regrouper l'ensemble des métiers concernés en trois champs d'activités (**l'animation sociale, la cohésion sociale et l'éducation**).

Cette obsession des pôles est le propre de l'enseignement subi par tous les managers, enseignement qu'ils resservent à la lettre dans les institutions et services du secteur comme une leçon bien apprise. La formation en travail social et en santé doit s'adapter aux nouvelles règles du management.

Il est projeté pour cela de baisser le coût du travail par l'introduction de nouveaux coefficients pour les formateurs, qui distingueraient ceux chargés de l'ingénierie et ceux chargés de l'enseignement. Cette division du travail

au sein de chaque institut provoquerait une mise en concurrence des formateurs et une fragilisation du projet pédagogique.

6. Développement de conduite de formation favorisant la réussite de la formation. Nous savons ce que produit la dictature du résultat.

7. Ouverture à l'international. L'Europe sociale ne veut pas être en reste avec l'Europe politique, mais c'est une Europe sociale au rabais que les technocrates de Bruxelles nous proposent...

La création des Hautes Ecoles Professionnelles d'Action Sociale et de Santé (HEPASS) peut se faire sur deux modèles différents :

Le premier qui semble être celui de l'UNAFORIS s'accommodera du système néolibéral actuel, acceptant les réductions budgétaires et les suppressions de postes de formateurs et de vacataires, tout en modifiant les méthodes pédagogiques employées.



Cette logique s'accompagnera d'une approche des problèmes des personnes par le biais de l'intervention sociale (suivis courts ne s'attaquant qu'aux symptômes des problèmes avec la mise en avant de compétences techniques et une relation de service) en relativisant les apports théoriques critiques et la dimension recherche.

Avec ce modèle et la convergence des identités professionnelles du travail social vers un seul métier, c'est aussi la casse des statuts et des conventions collectives du secteur qui est en ligne de mire.

Un autre modèle est à défendre !

- **Plus social, garantissant la transmission des fondamentaux du travail social** (accompagnements longs, recherchant les causes des problèmes, en appui sur la reconnaissance de la pertinence de la relation d'aide et s'accompagnant de la défense des qualifications) ;

- **Pour des budgets et des postes de formateurs et vacataires à la hauteur des besoins ;**

- **Les dimensions théoriques et critiques ainsi que la création de réels pôles recherches, doivent être valorisées ;**

- **Pour une convention collective commune de haut niveau...**